

Nouveau Guide des rues conviviales

Pour une ville plus verte, sécuritaire et inclusive

Magog, le 19 août 2025 – La Ville de Magog a récemment adopté son tout premier Guide des rues conviviales. Celui-ci se veut un outil de planification qui a pour objectif de soutenir la conception de rues attrayantes et propices à la mobilité active dans les nouveaux quartiers, mais également dans les rues existantes qui doivent faire l'objet d'un réaménagement. Il a été réalisé par la Division ingénierie de la Ville de Magog, en collaboration avec la firme Aecom et le Centre d'écologie urbaine.

La Ville de Magog a à cœur le développement durable de son territoire et souhaite offrir un environnement urbain sain, inclusif et agréable à sa population. Un engagement significatif a été pris en ce sens avec l'adoption de son Plan directeur de transport actif au printemps 2023. La promotion d'une mobilité alternative à l'automobile requiert toutefois un réseau de rues conviviales, soit des rues sécurisées et confortables pour tous les usagers, indépendamment de leur âge et de leurs capacités physiques. L'aménagement de rues conviviales a le potentiel de diversifier les choix des citoyens en matière de mobilité, en plus d'offrir une opportunité de verdir et d'embellir les rues de Magog.

M. Marco Prévost, directeur de l'Environnement et des Infrastructures municipales, explique que le Guide des rues conviviales est un cadre de référence novateur pour l'aménagement des rues de Magog qui se base sur les standards les plus élevés en matière de mobilité. « Il propose des solutions concrètes pour une ville plus verte, plus sécuritaire et mieux adaptée aux besoins de tous les usagers. Ce guide nous permettra notamment d'optimiser la gestion des eaux de ruissellement, de réduire les îlots de chaleur et de poser les bases d'une urbanisation résiliente face aux défis climatiques à venir. Huit coupes de rues types y sont proposées en tenant compte des principes d'aménagement suivants :

- Concevoir un partage équitable de la rue;
- Augmenter le couvert végétal;
- Intégrer des stratégies de gestion responsable des eaux de pluie;
- Améliorer la sécurité;
- Garantir un entretien du réseau.

Le choix de la coupe de rue dépend de nombreux facteurs dont l'ambiance souhaitée, la vocation du milieu, le débit journalier de véhicule et bien plus. »



M^{me} Nathalie Pelletier, mairesse de la Ville de Magog, explique la vision du Guide. « Nous souhaitons doter Magog d'un réseau piétonnier et cyclable convivial qui permet à nos citoyens de passer d'un usage récréatif de la marche et du vélo, à un usage utilitaire. C'est en repensant l'aménagement de nos rues que nous comptons y arriver. Toute nouvelle rue ou réaménagement de rue sera une opportunité de rendre le territoire plus accessible, plus attrayant et plus convivial. »

« Nos équipes ont conçu le Guide des rues conviviales pour enrichir notre qualité de vie, encourager les déplacements actifs et promouvoir un partage harmonieux de l'espace public. Il incarne notre volonté collective de faire de Magog une ville toujours plus accueillante, inclusive et agréable à vivre. Les citoyens peuvent déjà constater des exemples concrets de rues conviviales. Il n'y a qu'à penser à la revitalisation de la rue Principale Ouest et à la réfection de la rue Saint-Patrice Est dans le cadre du projet de détournement des eaux usées du secteur Omerville », conclut M^{me} Pelletier.

Le Guide des rues conviviales de la Ville de Magog est disponible sur le site Internet au ville.magog.qc.ca/rues-conviviales.

– 30 –

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens

Ville de Magog

819 843-3333, poste 444

